



Maquette de la future usine Biosylva.

Biosyl fabrique des granulés à partir de petits billons



Biosyl est une société innovante opérant dans le domaine du bois énergie. Son objectif est de développer et d'assurer le suivi de la construction et de la gestion d'unités de production de granulés de bois (également appelés pellets) en partenariat avec des coopératives forestières. Elle souhaite implanter des usines sur tout l'Hexagone.



« Nous fabriquons un granulé haut de gamme grâce à un mélange d'essences unique ». Antoine de Cockborne, président-fondateur de Biosyl. Site : www.biosyl.fr

Le granulé bois est un combustible qui alimente les poêles et les chaudières, il représente un marché en forte croissance dont le volume a doublé en moins de trois ans. Biosyl a été créée en 2010 par Antoine de Cockborne (HEC-INSEAD) qui signe en 2011 un partenariat avec la coopérative forestière Unisylva (3^e fournisseur de bois en France) pour développer sa première unité de production. Cette unité de fabrication de granulés de bois est implantée au cœur des gisements d'Unisylva à Cosne-Cours-sur-Loire (58). Elle fabrique, à partir de billons de bois issus des exploitations forestières gérées durablement (PEFC) par Unisylva, un granulé haut de gamme grâce à un procédé de fabrication innovant et un mélange d'essences unique. Unisylva voit dans la biomasse un débouché pour ses activités et pour ses coopérateurs face à la nécessité de régénérer et entretenir les forêts. Fort de l'association avec Unisylva et de l'abondance de la ressource dans la région, Biosyl compte dupliquer le modèle de l'unité de production dans d'autres régions pour sortir, d'ici 2014, 100 000 tonnes de granulés issus directement de forêts privées. Interview d'Antoine de Cockborne, président-fondateur de Biosyl.

Comment avez-vous connu Forinvest BA ?

Biosyl : Nous avons connu Forinvest BA (FBA) via notre partenaire Unisylva dont les membres, à travers les syndicats de propriétaires forestiers, sont des membres importants de la Fédération Forestiers privés de France. C'est cette Fédération qui a créé et initié FBA pour favoriser des développements innovants à l'aval de la filière.

Pourquoi avez-vous décidé de vous porter « candidat » ?

Biosyl : Le projet que nous développons requiert un investissement de plus de 15 millions d'euros. Dans le cadre de notre levée de fonds, nous avons tenu à associer au maximum les propriétaires forestiers car nous partageons le même intérêt. La ressource utilisée par l'unité de production (bois de taillis, catégorie trituration) est obtenue par des coupes qui ont un impact positif sur l'exploitation de la forêt. Les coupes de bois de taillis permettent à la lumière de pénétrer la forêt afin d'assurer la régénération de la futaie et donc l'amélioration des peuplements. La régénération des forêts de feuillus est aujourd'hui un problème national important du fait du manque de débouchés. Nous levons ce problème en offrant des débouchés au bois

industriel feuillu. FBA est un partenaire privilégié pour s'adresser aux forestiers et leur proposer de s'associer à notre projet.

Comment s'est passée « l'instruction » ?

Biosyl : L'instruction a été rapide, efficace et positive. Après avoir rempli un dossier de candidature, nous avons été rapidement invités à présenter notre projet devant le comité de sélection de Forinvest BA et devant l'accompagnateur désigné, Christian Bouthillon. Nous avons ensuite présenté le projet aux investisseurs, lors d'une cession organisée par FBA dans ses bureaux à Paris. Les investisseurs prêts à s'engager ont pu prendre leur décision dans la foulée.

Que vous apporte FBA en termes d'investissement et autres (suivi, accompagnement, gestion, conseil) ?

Biosyl : Treize adhérents de FBA ont souhaité devenir actionnaires de Biosyl pour un montant total de 113 000 euros (montant minimum 5 000 euros). Cela va nous permettre de créer rapidement trente-cinq emplois directs et quatre-vingts emplois indirects (transporteurs, débardeurs, bûcherons...).

PROPOS RECUEILLIS PAR CH. MOUSSU